Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 36 (1956)
Heft: 12

Artikel: Habillement confection : l'industrie suisse de l'habillement
Autor: Bosshardt, Alfred
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-887792

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

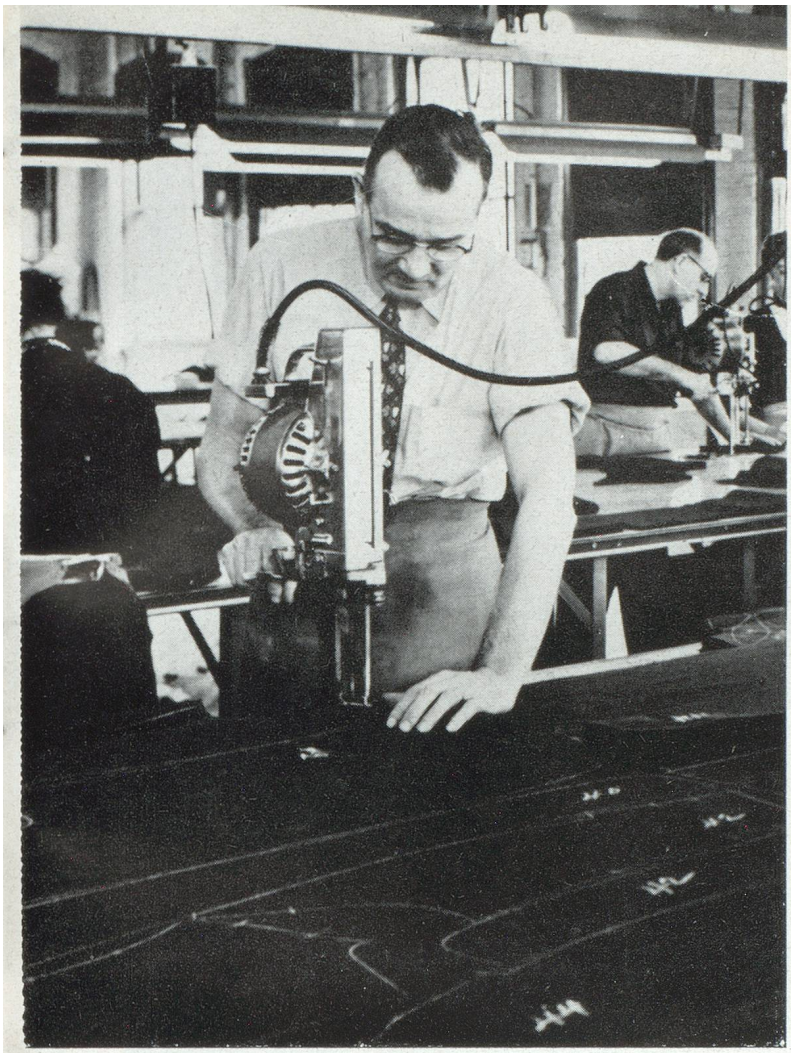

Machine à couper les tissus.

HABILLEMENT CONFECTION

L'industrie suisse de l'habillement

par Alfred Bosshardt, Directeur du Syndicat suisse des exportateurs de l'industrie de l'habillement à Zurich

Par « Industrie de l'Habillement », nous désignons, en Suisse, l'ensemble des manufactures qui produisent des articles vestimentaires. Il ne s'agit donc pas seulement de la confection proprement dite, mais aussi de la bonneterie et du tricotage ainsi que de l'industrie de la chaussure, et des diverses branches de l'habillement d'importance plutôt secondaire, comme la chapellerie, etc. Prise dans ce sens-là, l'industrie suisse de l'habillement occupe actuellement environ 56.000 ouvriers et employés, répartis dans 1.400 usines, soit 1/10 du total de la main-d'œuvre de l'industrie suisse. La confection, au sens étroit du mot, représente un peu plus de la moitié de ces chiffres, donc quelque 800 fabriques avec 28.000 ouvriers et employés, y compris la chapellerie. Toutefois, les milliers de travailleurs à domicile — ils sont estimés à environ 8.000 pour l'industrie de la confection — ne sont pas compris dans ces chiffres.

La confection est non seulement l'une des plus jeunes industries de la Suisse, mais aussi une des plus dynamiques. Depuis ses débuts, qui datent de la deuxième moitié du XIXe siècle, elle s'est développée d'une façon presque ininterrompue. Si l'on compare sa situation actuelle avec celle du début du siècle, on constate que depuis 1901 le nombre des fabriques à sextuplé, occupant un personnel dix fois supérieur à ce qu'il était alors.

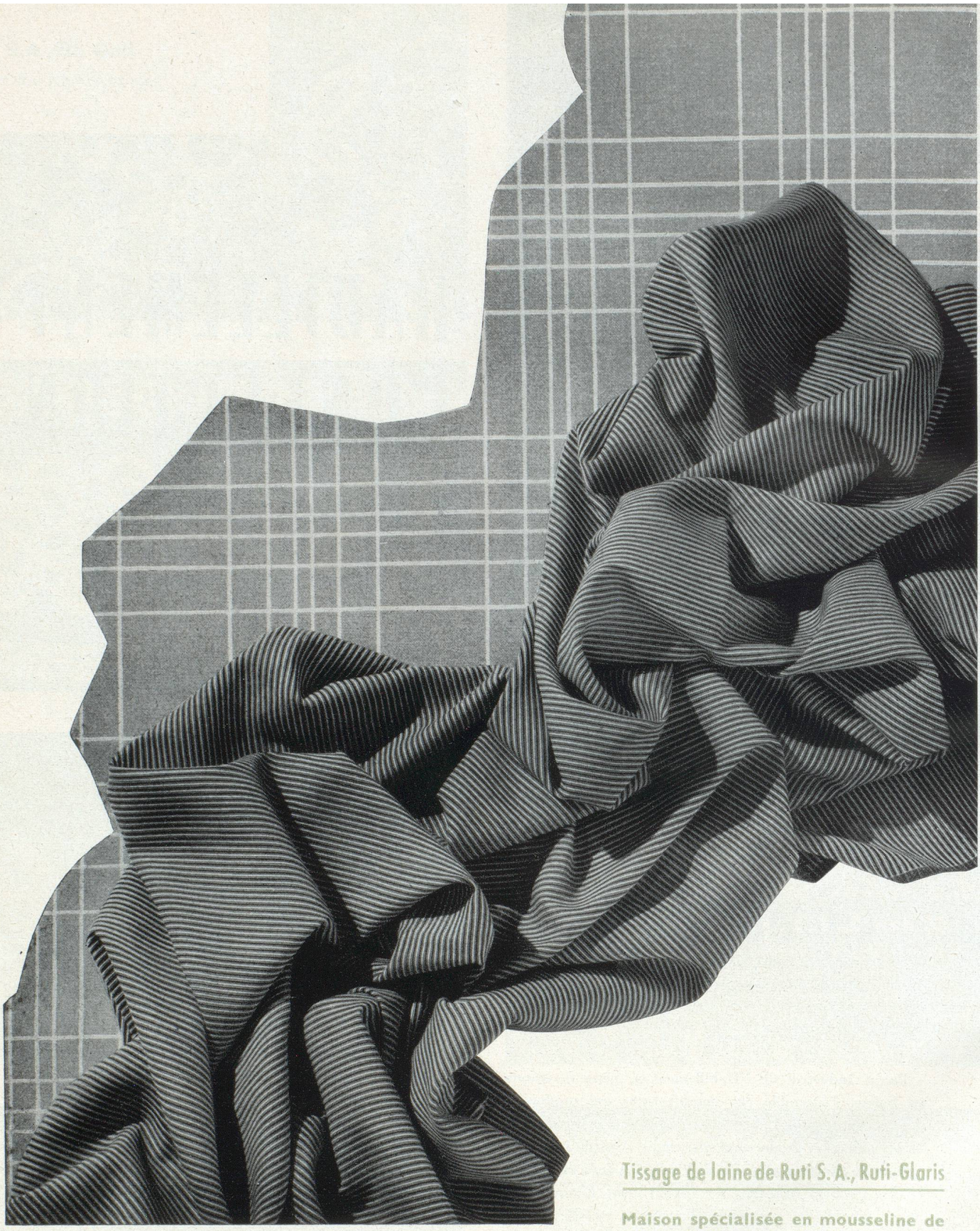

Tissage de laine de Ruti S. A., Ruti-Glaris

Maison spécialisée en mousseline de laine, tissus pour dames en peigné et cardé, tissus pour tailleurs et costumes, tissus pour manteaux de dames, tissus pour imperméables, gabardines pour dames et hommes.

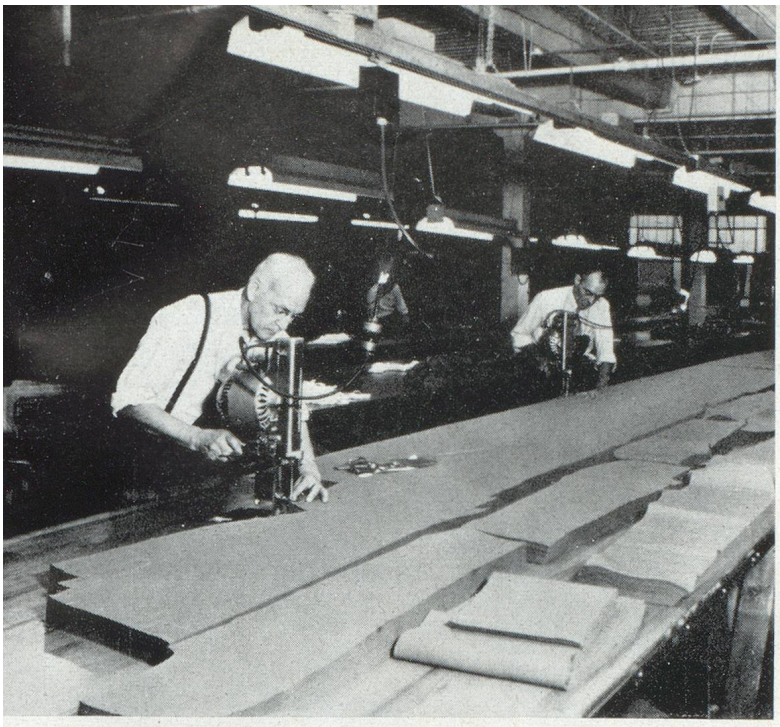

Atelier de découpage des « matelas ».

Les causes qui ont favorisé ce réjouissant développement sont les suivantes :

1° L'utilisation des vêtements confectionnés a augmenté dans la mesure même où la production artisanale et domestique de vêtements et de lingerie a diminué.

2° L'industrie de la confection a profité de la forte augmentation de la population et de la hausse considérable et générale des revenus réels.

3° L'industrie suisse de l'habillement a réussi à supplanter dans une grande mesure les importations de vêtements, fort importantes auparavant, tant et si bien que avant la dernière guerre déjà, elle arrivait à couvrir les 93 % de la consommation totale en Suisse.

4° Au cours de ce processus, l'industrie suisse de l'habillement, et plus particulièrement la confection pour dames, est aussi arrivée à intensifier considérablement ses exportations. Aujourd'hui, comme autrefois, l'exportation des vêtements est handicapée dans le monde entier par des droits de douane particulièrement élevés. Tout récemment encore, il a fallu aussi surmonter des obstacles d'ordre administratif, tels que les restrictions à l'importation ou aux paiements internationaux. L'aplanissement de ces difficultés dans le cadre de la politique de l'O. E. C. E. et le développement favorable de la conjoncture économique, surtout dans les pays européens, ont cependant frayé un chemin à l'exportation des articles pour l'habillement.

Grâce au standard élevé de la qualité et au bon goût de ses produits, l'industrie suisse de l'habillement a su tirer parti de ces facilités. Alors qu'avant la guerre, l'exportation de la confection ne représentait que 500 quintaux environ, elle est arrivée à plus de 5.000 quintaux en 1955, d'une valeur de 46.000.000 de francs suisses environ, les exportations de vêtements pour dames représentant 2/3 de ces chiffres, le reste se répartissant entre la lingerie, les vêtements pour hommes et les chapeaux pour dames.

Il convient toutefois de faire remarquer que l'augmentation du volume des exportations s'est poursuivie sur un rythme plutôt modeste, au cours de ces deux dernières années. Il semble que l'accroissement des dépenses effectuées par les consommateurs, consécutif à la progression contenue de la conjoncture économique, aurait dû avoir pour corollaire une augmentation plus considérable du volume de nos exportations. Mais la réserve d'ouvriers disponibles en Suisse étant sur le point de se tarir, il n'est pas possible d'exploiter la situation favorable du marché au delà d'une certaine limite. Cependant, c'est surtout l'avance impétueuse et continue de la concurrence allemande qui fait sentir ses effets, non seulement sur le marché indigène, mais aussi sur plusieurs de nos débouchés étrangers, et tout particulièrement dans les pays scandinaves. A cela, il convient d'ajouter les mesures restrictives prises par certains gouvernements étrangers, notamment au Danemark et en Suède, visant à limiter la consommation, ainsi que l'augmentation des tarifs douaniers dans ces deux pays sur les textiles et les vêtements qui aboutit au même résultat.

Précisons que 80 % environ de nos exportations se répartissent entre trois régions européennes : l'Allemagne occidentale, la Scandinavie, plus particulièrement la Suède, et les pays du Benelux. Pour les raisons indiquées plus haut, on a enregistré, l'année dernière, une certaine stagnation dans les affaires avec plusieurs de ces pays, tandis que la Grande-Bretagne, les États-Unis d'Amérique, le Canada, ainsi que l'Union sud-africaine marquent une augmentation sensible du volume de leurs importations d'articles vestimentaires suisses. Ce sont les pays d'outre-mer qui représentent actuellement l'élément le plus dynamique dans le domaine de nos exportations.

Par contre, les importations suisses de confection ont marqué une forte reprise au cours des deux à trois dernières années; c'est ainsi qu'elles ont passé de 30.000.000 de francs suisses en 1952 à 51.000.000 de francs suisses en 1955, ce qui signifie qu'en Suisse on enregistre pour la première fois depuis quelques années un important excédent du volume des importations. Notre tarif douanier désuet et extrêmement bas, ainsi que notre politique de libre importation encouragent littéralement la concurrence étrangère, qui ne se fait pas faute d'en tirer des avantages dont on peut difficilement se faire une idée. Notre industrie se trouve donc réduite à mener la lutte dans des conditions inégales, d'où la nécessité de procéder à la révision des anciens droits spécifiques qui ne sont pas adaptés à la diminution du pouvoir d'achat de notre unité monétaire sensible depuis des années.

Tissus de soie suisse pour cravates

Tissage de Soieries Emar S.A. Oberarth (SZ) et Zurich 39

Tissus pour cravates —
Tissus pour robes et blouses —
Soie, Rhodia, Rayonne, Coton —
Fibres synthétiques.

Hans Fierz anct. Baumann & Fierz Zurich 2

Stockerstrasse 46
Maison fondée en 1898 —
Usine à Meilen

Fabricant de Tissus pour cravates
60 ans de qualité et de goût en soie, en rayonne

Robt. Schwarzenbach & Cie, Thalwil

Tissage de soieries

Tissus classiques et Nouveautés en soie, rayonne et fibres synthétiques pour vêtements de dame et linge, tissus pour cravates.

Paris Lyon New York
Londres Milan Weil/Rhin

Tesseta S.A. Zurich 2
Gotthardstrasse 56

Fabrication de Tissus pour cravates —
Hautes Nouveautés en soie et rayonne.